

DELIVRANCE DES DOCUMENTS, PIECES A FOURNIR ET **FRAIS A PAYER**

◆ **Légalisation**

- Copie du document et son original
- Copie du passeport ou carte d'identité en cours de validité Frais d'établissement : 80 South African Rands Procédure : 72h

◆ **La Procuration**

- Copie du passeport ou carte d'identité en cours de validité
- Frais d'établissement : 500 South African Rands
- Procédure : 72h

◆ **Laissez-passer**

- Formulaire de Laissez-Passer disponible sur le site
- Copie de la nationalité ou naissance
- Copie de l'ancien passeport
- 02 Photos passeports
- Frais d'établissement : 1000 South African Rands
- Procédure : 72h
- **Télécharger le formulaire de Laissez-Passer**
- Adresser une demande manuscrite au chargé d'Affaires a.i
- **Formulaire d'enregistrement** à télécharger, remplir et joindre au dossier

◆ **Certificat de vie**

- Copie de la nationalité ou naissance
- Copie de passeport ou carte d'identité ou carte consulaire
- 02 Photos passeports
- Frais d'établissement : 80 South African Rands
- Procédure : 72h
- **Télécharger le formulaire de certificat de vie**
- **Formulaire d'enregistrement** à télécharger, remplir et joindre au dossier

◆ **authentification de document**

- Copie de la carte d'identité ou passeport
- Copie du document à authentifier
- Frais d'établissement : 500 South African Rands
- Procédure : 72h

◆ **Renouvellement de passeport**

- Frais d'établissement : 3000 South African Rands
- Formulaire disponible sur le site
- Copie de la Nationalité
- Copie de la Naissance
- Copie du Passeport
- 04 photos passeports
- Attestation de personne à prévenir à remplir
- Copie de la pièce d'identité à jour de la personne à prévenir
- Procédure : 02 mois
- **Télécharger le formulaire de demande/renouvellement de passeport**
- **Télécharger l'attestation de personne à prévenir**
- **Formulaire d'enregistrement** à télécharger, remplir et joindre au dossier

◆ **Demande de carte consulaire**

- Formulaire disponible sur le site
- Copie de la Nationalité ou de la Naissance
- Copie de l'ancien passeport
- 2 photos passeports
- Frais d'établissement : 200 South African Rands pour une validité de deux (02) ans
- Procédure : 01 mois
- **Télécharger le formulaire de demande de carte consulaire**
- **Formulaire d'enregistrement** à télécharger, remplir et joindre au dossier

◆ **Naissance**

- Copie de naissance du nouveau-né
- Copie de naissance du déclarant (le père ou la mère)
- Date de déclaration (45 jours)
- Frais d'établissement : 250 South African Rands
- Procédure : 01 mois

◆ **Acte de mariage**

- Formulaire à remplir disponible sur le site
- Une demande manuscrite de mariage signée par les deux conjoints,
- L'original du certificat de nationalité togolaise (plus copie simple),
- L'original du certificat de naissance (plus copie simple),
- Photocopie des trois premières pages du passeport togolais des époux,
- Copie du séjour en République d'Afrique du sud,
- Certificat de célibat ou attestation de non remariage établi à la Mairie de son lieu de naissance
- Acte de publication de bans de mariage établi à la mairie de son lieu de naissance

- Certificat de non opposition au mariage établi à la mairie de son lieu de naissance
- Photocopie des trois premières pages du passeport togolais des témoins
- Attestation de dot (s'il y en a) + 02 photos d'identité.
- Frais d'établissement : 3500 South African Rands
- **Télécharger le formulaire de mariage**
- **Formulaire d'enregistrement** à télécharger, remplir et joindre au dossier

NB : les frais sont à verser le jour du mariage.

***Télécharger "DELIVERY OF DOCUMENTS, SUPPLIES AND FEES TO
PAY DOCUMENT"***